



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

ALLOCUTION

DE

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DR TEHINDRAZANARIVELO DJACOBA A. S. OLIVA

**À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU CONSEIL DES MINISTRES
EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (COI)**

05 JUIN 2020, VISIOCONFÉRENCE

Excellence Monsieur Azaly Asoumani, Président de l'Union des Comores
Excellences Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, Chers collègues,
Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien,
Mesdames et Messieurs les membres des délégations des Etats membres,
Mesdames et Messieurs,

Cette situation particulière et difficile que nous traversons nous a amené à revoir nos habitudes et à repenser nos méthodes de travail et de communication.

Je saisis, néanmoins, cette heureuse opportunité pour vous saluer et vous dire le plaisir que j'ai de prendre part à cette réunion de notre instance afin de discuter des sujets du moment qui nous préoccupent.

Je félicite, à cet effet, la présidence du Conseil, mon frère, le Ministre SOUEF, pour cette initiative car les contraintes qui s'imposent à nous ne sauraient être un frein à notre quête de développement et de résilience au sein de l'Indianocéanie.

Je remercie également Monsieur le Secrétaire Général et l'équipe du Secrétariat pour le travail abattu afin de préparer au mieux cette rencontre.

A cette occasion, et à la lueur de l'ordre du jour qui nous est soumis, je souhaiterais mettre l'emphase sur 2 points.

Premièrement, et s'agissant de la réponse régionale face au Covid-19, il me semble opportun de souligner les efforts menés au niveau local en termes de prévention et de traitement, tout en saluant l'appui dont bénéficie notre Réseau de Surveillance et d'Investigation Épidémiologique.

A l'échelle nationale, la recherche menée par les scientifiques malagasy, sous l'impulsion de son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, a abouti au lancement le 21 avril 2020 du CovidOrganics/Tambavy CVO, qui est un remède traditionnel à base d'Artemisia et de plantes médicinales endémiques de Madagascar, pour le traitement à la fois préventif et curatif du Covid-19. Il s'agit d'une solution naturelle, non-toxique et non-invasive, adaptée aux réalités et aux cultures africaines.

Au niveau régional, je mentionnerai la mise en œuvre d'une coopération à travers le lancement des essais cliniques relatifs à un nouveau protocole de traitement de la Covid-19, fruit de recherches et d'études conjointes, notamment de professeurs et chercheurs de Maurice et de Madagascar.

Ces initiatives témoignent de notre potentiel multiforme au niveau régional, sur le plan humain et de la recherche, entre autres.

Deuxièmement, force est de reconnaître l'ampleur de l'impact de cette pandémie de Covid-19 sur nos économies, nos sociétés, et l'appréhension de notre environnement immédiat.

Dans le domaine socio-économique, tout porte à croire que nous aurons à affronter une crise alimentaire que d'aucuns voient déjà se profiler à l'horizon avec la rupture des approvisionnements et les conséquences inéluctables de la crise sanitaire sur la productivité.

Considérant l'intérêt incontestable manifesté par nos opérateurs et producteurs, comment pourrions-nous faire décoller notre programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dont la pertinence se fait plus que jamais ressentir et lever ainsi les obstacles encore existants ?

A Madagascar, un plan multisectoriel d'urgence, issu des concertations entre le secteur privé et l'Etat visera, entre autres, à promouvoir la consommation des produits 'Vita Malagasy', notamment les produits locaux issus de l'agriculture, de l'élevage et des industries agro-alimentaires pour soutenir les opérateurs dans le secteur. A ce propos, je voudrais inviter les pays membres de la COI à prendre en compte les offres de produits malagasy, notamment dans le contexte actuel.

Pour terminer, je voudrais mettre l'accent sur le fait que c'est l'ensemble du tissu économique lui-même qui est frappé de plein fouet, particulièrement les Petites et Moyennes Entreprises ainsi que les acteurs opérant dans le secteur du tourisme et du transport, avec des impacts accentués par notre contexte insulaire. En conséquence, la recherche de financements extérieurs pour les soutenir est incontournable.

Dans cette démarche, la COI se doit d'anticiper et d'être ingénieux pour accompagner nos Etats dans l'endiguement de la crise économique et la relance.

Comme le dit un proverbe malagasy : « *izay mitambatra vato, izay misaraka fasika* », littéralement, le sable s'éparpille, la pierre fait bloc. J'invite donc à une action commune pour faire bloc face à cette crise et pour la relance économique.

J'aimerais à cet effet, et en concertation avec la présidence comorienne, suggérer d'engager le Secrétariat général et nos Etats membres dans une réflexion concertée sur la mobilisation de nos partenaires, en vue de nos prochaines échéances.

Il nous appartient également d'être à l'écoute et en phase avec les initiatives régionales en cours pour évaluer les impacts de la pandémie et envisager les perspectives de relance et de redressement.

Je vous remercie de votre attention.